

Les Rairies

Nouveau Label pour les Terres Cuites Yvon Cailleau



■ Les représentants des entreprises de Maine et Loire récompensées.

"Destination entreprise" est un label qualité pour les entreprises qui ouvrent leurs portes au public. L'assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie, le

commerce et d'industrie, en partenariat avec le ministère délégué au tourisme ont décidé de créer le label "Destination Entreprise". Ce label permet de structurer la filière du tourisme

d'harmoniser les prestations d'accueil et d'assurer une communication nationale. L'attribution de la distinction s'effectue après une visite de l'entreprise qui s'appuie sur un

tifs à la formation du personnel, l'accès, l'accueil, l'information du visiteur, le déroulement de la visite.

Cette année, sept entreprises des Pays de La Loire ont obtenu le label, une en Vendée, une en Loire Atlantique et cinq en Maine et Loire dont les Terres cuites des Rairies, Établissements Cailleau. C'est la deuxième fois que l'entreprise obtient ce label, cette distinction a valu à Virginie Cailleau de représenter la France et en particulier le département au 2^e colloque européen de la visite d'entreprise à Tolède (Espagne). Madame Cailleau est intervenue sur la qualité dans la visite d'entreprise, par son expérience, elle a exposé le modèle français de destination entreprise aux responsables